

Table des matières

| | |
|--|----|
| Message de M. Claude Belley, président | 2 |
| Message de M. Daniel Boisvert, directeur | 4 |
| Organisation | 6 |
| Hommage à M. Jean Voyer | 8 |
| Conseil d'administration | 9 |
| Nouveaux membres au Conseil d'administration | 11 |
| Comité administratif | 12 |
| Programmes de bourses et de soutiens financiers 2008-2009 | 14 |
| Participation aux activités des associations de recherche | 15 |
| Comité d'éthique de la recherche conjoint destiné aux CRDI-TED | 16 |
| Programmes de bourses d'études CNRIS 2008-2009 | 18 |
| Soutien au démarrage de la recherche en établissement | 21 |
| Remise du <i>Prix de reconnaissance Maurice-Harvey 2009</i> | 23 |
| Activité de financement | 25 |
| Bilan financier | 26 |

Message de M. Claude Belley, président



Mesdames,
Messieurs,

Depuis sa fondation, il y a maintenant quatorze ans, le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS) a toujours perpétué sa mission en multipliant ses efforts pour soutenir l'amélioration de la connaissance, l'émergence des recherches et des pratiques dans les domaines de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement. Annuellement, ces efforts se sont concrétisés par le soutien à des projets multiples et variés de programmations de recherche touchant directement ou indirectement les services offerts aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

L'approche humaniste est à la base même des orientations scientifiques du CNRIS par la réalisation d'actions concertées qui se traduisent notamment par :

- La mise en valeur d'études, d'analyses et de recherches qui font appel à des disciplines complémentaires permettant une compréhension plus systémique des phénomènes et l'élaboration de solutions plus efficaces.
- Le soutien des chercheurs et des établissements soucieux de garantir la conformité aux exigences éthiques les plus strictes au regard des projets de recherche qu'ils réalisent avec des personnes.
- L'accent porté particulièrement sur les recherches qui ont un impact sur l'évolution des pratiques, des modèles d'organisation de service et du développement de l'expertise.
- La rigueur avec laquelle les soutiens financiers sont accordés selon des règles scientifiques fondées sur des programmes formalisés et évalués par une structure compétente et reconnue.
- La reconnaissance de recherches favorisant des résultats qui auront des retombées pour la pratique et le développement de l'expertise.

L'exercice 2008-2009 a été marqué par des réalisations importantes, pour n'en nommer que quelques-unes :

- Projet et devis de financement pour la future revue scientifique du CNRIS.
- Soutien au développement d'une structure de recherche au CRDI Gabrielle-Major.
- Soutien au développement d'une structure de recherche au CRDI Montérégie-Est

- Révision et création de nouveaux programmes de bourses et de soutiens financiers
- Soutien pour le financement partagé CNRIS/Chaire de recherche sur les technologies de soutien à l'autodétermination de l'UQTR
- Adoption du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des évaluateurs du CNRIS
- Attribution des bourses d'études à plus de sept (7) étudiants(es) pour l'année 2008-2009

La remise du *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey* a été aussi un événement important au cours de cet exercice. Rappelons que ce prix vise à rendre hommage à la mémoire de M. Maurice Harvey, un homme engagé dans le développement de la recherche en déficience intellectuelle. Ce prix de reconnaissance vient encourager le développement de démarches structurées de créativité dans le secteur de l'intervention en Centre de réadaptation en déficience intellectuelle.

Cette année, le CNRIS a remis le *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey* au Pavillon du Parc. Ce fut un honneur pour moi, à titre de président, de remettre le prix à M. Thierry Boyer, directeur général de ce centre, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au siège social de l'organisme à Gatineau, le jeudi 12 mars 2009, dans le cadre de la Semaine de la déficience intellectuelle.

En 2008-2009, la région de Trois-Rivières a accepté de devenir l'hôte de notre tournoi de golf annuel. Le CSDI de la Mauricie et du Centre-du-

Québec a généreusement orchestré cet événement pour perpétuer la rencontre de nos membres à l'occasion de cette journée mémorable qui a permis de fraterniser et de soutenir financièrement nos activités de manière très importante. Une éclatante réussite qui a permis de recueillir une somme de 43 960 \$.

En terminant, je désire mentionner l'excellente collaboration de mes collègues du Comité administratif et du Conseil d'administration. Mes remerciements s'adressent également à l'équipe de direction du CNRIS dont le professionnalisme assure la réalisation de notre mission. À mes remerciements, je tiens à ajouter une pensée toute spéciale à M. Jean Voyer qui nous a quittés ce printemps. Le CNRIS lui doit beaucoup.

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2008-2009 couvrant la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

Message de M. Daniel Boisvert, directeur



À bien des égards, l'exercice se terminant le 31 mars 2009 présente l'importance de la recherche et celle de l'ajustement des pratiques spécialisées pour assurer le progrès social. Les établissements de formation universitaire et les milieux de pratique partagent les mêmes finalités que le CNRIS, celles qui ont animées autrefois les grands mouvements de désinstitutionalisation : meilleure qualité de vie et reconnaissance de l'exercice d'une citoyenneté active par des rôles sociaux valorisants pour les usagers.

La recherche dans le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement constitue un enjeu majeur pour la santé publique des québécoises et des québécois. La société du plein exercice de la citoyenneté de demain et l'obligation de développer des pratiques novatrices dans des contextes de vie inclusifs rendront encore davantage nécessaire une plus grande interpénétration entre les temps consacrés à la recherche et à l'intervention. L'internationalisation et la globalisation croissantes des politiques sociales et de la recherche influent sur les milieux de

pratiques, obligeant des changements rapides et fréquents.

Les membres et leurs partenaires doivent à la fois mettre à niveau leurs compétences professionnelles spécifiques et acquérir des compétences génériques «transversales» qui leur permettent de s'adapter aux changements. Les connaissances, les aptitudes et les attitudes des intervenants et des chercheurs constituent un facteur essentiel d'innovation et de productivité et, contribuent à la satisfaction professionnelle des intervenants et à celle des usagers et de leurs proches.

Notre organisation atypique de concertation pour le développement de la recherche doit désormais favoriser un haut niveau général de développement des connaissances et des pratiques, ainsi qu'une forte capacité d'initiative individuelle et d'apprentissage de nouvelles connaissances. Élargir l'accès de tous à une recherche près de l'action quotidienne de qualité et garantir l'actualisation des compétences des actifs répondent à la double exigence de modernisation et de cohésion durable de notre organisation de services en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement.

Voici, en quelques propos, la toile de fond sur laquelle le CNRIS s'applique à déployer ses stratégies et ses programmes destinés à promouvoir la recherche et la relève en ce domaine, intégrant celui du développement des infrastructures de recherche en milieu de pratique et de programmation soutenue en milieu de formation universitaire. La tâche n'est pas des moindres, mais la réflexion est génératrice d'idées.

L'année 2008-2009 a été, pour le CNRIS, très productive. Outre son activité, désormais traditionnelle, liée à la mise en œuvre de ses programmes de subvention, ayant pour objet le soutien et le développement de la recherche, le CNRIS a mené de front trois chantiers d'importance majeure. D'abord, la mise sur pied de la nouvelle revue scientifique et professionnelle du CNRIS dont le premier numéro verra le jour en septembre prochain, constitue une innovation importante et exigeante. Aussi, le Comité administratif s'est donné des moyens stratégiques pour intervenir afin de définir plus finement les priorités de recherche au Québec avec les chercheurs et ses partenaires. Enfin, le CNRIS est à une étape cruciale de son développement qui invite de manière urgente à se doter de ressources de soutien nécessaires pour atteindre ses cibles.

L'expérience de la dernière année nous démontre que les divers programmes du CNRIS attirent de plus en plus d'étudiants et de chercheurs. L'intérêt de la relève universitaire pour le monde de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants continue de grandir.

Sur le plan financier, le CNRIS affiche une saine gestion de ses avoirs et un coût minimal de fonctionnement. L'ouverture vers le financement du secteur privé devrait apporter sous peu un meilleur soutien aux chaires de recherche.

Encore une fois, les perspectives pour les prochaines années sont excellentes. Elles le demeureront à la condition spécifique que le CNRIS sache demeurer à l'écoute de ses membres et aux besoins de la relève.

J'adresse un merci bien mérité à M. Jacques Duchesne, secrétaire du Conseil d'administration ainsi qu'à tous les membres du Comité administratif pour leur excellent travail et leur grand sens du devoir. L'exercice 2008-2009 fut, en effet, une période de belles réalisations.

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration qui ont soutenu leur direction, M^{me} Tessier et moi-même, par leur disponibilité et leur professionnalisme.

Organisation

Particulièrement centrée sur le soutien aux CRDI et aux chercheurs en matière de développement, de consolidation et de coordination des activités de recherche, la structure organisationnelle relève directement du Conseil d'administration du CNRIS.

Les principales fonctions au regard de la vie scientifique et administrative du CNRIS sont les suivantes :

- Soutenir la vie scientifique (par exemple en matière de méthodologie ou de recrutement de chercheurs) des membres intéressés à développer des projets de recherche « en émergence » ou des programmes.
- Assurer le réseautage, la complémentarité, l'échange entre les chercheurs et les CRDI à travers différentes activités scientifiques (ex : colloques, groupes d'études).
- Soutenir et orienter les activités de transfert de l'expertise en assurant l'accessibilité et la diffusion des résultats de la recherche.
- Assurer les liens avec les programmes de formation (professionnels et universitaires).
- Animer des activités scientifiques convenues avec les CRDI.
- Proposer des activités permettant le développement d'une culture de la recherche dans les CRDI.
- Favoriser l'engagement des CRDI relativement au développement des futurs intervenants ou chercheurs.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'instance décisionnelle du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale. Sont soumises à l'acceptation du Conseil d'administration, les décisions émanant des divers comités consultatifs et du Comité administratif. Pour ce faire, le Conseil d'administration exerce les droits et les pouvoirs que lui confèrent la Loi et les Règlements généraux de la corporation. Le Conseil d'administration exerce ses pouvoirs par voie de résolution.

Le Conseil d'administration peut également adopter toute politique, procédure, règle, directive et protocole qu'il juge nécessaire ou utile au bon fonctionnement de la corporation. En cas de contradiction, les règlements priment sur ces diverses normes ou autres adoptés par le conseil.

Le Conseil d'administration est composé des membres suivants :

Catégorie de l'Est:

M. Daniel Beaulieu, CRDI du Bas St-Laurent
M. Renaud Cloutier, CRDI de Québec

Catégorie de l'Ouest:

M. Claude Belley, CRDI Normand-Laramée
M. Thierry Boyer, Pavillon du Parc
M^{me} Danielle Moquin, CRDI La Myriade

Catégorie de l'île de Montréal:

M^{me} Céline Mercier, Centre de réadaptation
Lisette-Dupras
M^{me} Nathalie Garcin, Services de réadaptation
L'Intégrale

Membres d'office:

M^{me} Danielle Chrétien, AQIS-IQDI
M^{me} Jo-Ann Lauzon, membre désigné de la
Fédération québécoise de l'autisme et des au-
tres troubles envahissants du développement
M. François Poulin, Fédération des mouvements
Personne d'Abord du Québec

Membres chercheurs:

M. Jacques Duchesne, UQÀM
M. Yves Lachapelle, UQTR
M. Paul Maurice, UQÀM

Représentant de la Table des directeurs généraux de la FQCRDI:

M^{me} Diane Bégin, directrice générale de la
FQCRDI

Membre coopté:

M. Gilles Cloutier, CSDI de la Mauricie et du
Centre-du-Québec
M. Hugues Matte, CSSS de la Vieille Capitale

Direction:

Le directeur assume la responsabilité de la coordi-
nation des activités scientifiques et administratives
du CNRIS, en collaboration avec les diverses ins-
tances prévues pour encadrer la vie scientifique
(ex. : assemblée des chercheurs, comités) et assure
les liens entre le Conseil d'administration, l'as-
semblée des chercheurs, les organismes subven-
tionnaires, les responsables de la recherche et
l'ensemble des membres.

M. Daniel Boisvert, directeur
M^{me} Céline Tessier, attachée de direction

Membres du Comité exécutif:

- M. Claude Belley, président
- M. Thierry Boyer, vice-président
- M. Jacques Duchesne, secrétaire
- M. Renaud Cloutier, trésorier

Hommage à M. Jean Voyer



M. Jean Voyer, directeur de la recherche, de l'enseignement et de la qualité au CSDI de la Mauricie et du Centre-du-Québec et vice-président du Conseil d'administration du CNRIS nous a quittés le 29 mars 2009, à la suite d'une terrible maladie qui l'aura retiré de ses activités professionnelles tout au long de la dernière année. À l'aube de ses cinquante ans, cet homme a su relever des défis de taille et vivre pleinement sa vie. Son départ nous a profondément attristés. Il nous lègue le souvenir d'un être généreux, aux talents multiples et considérablement dédié à la cause de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.

Il a été l'un des pionniers qui, grâce à ses efforts, ses talents d'animation, sa ténacité et sa compréhension des enjeux scientifiques, a favorisé la création du premier Institut québécois de recherche en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement.

M. Voyer a apporté un soutien indéfectible à la mission du CNRIS. La justesse de ses propos, son discernement et son engagement à toujours viser l'excellence pour l'amélioration de la condition de vie des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, ont fait de lui un collaborateur très précieux, regretté de tous.

Conseil d'administration

Au cours de l'année 2008-2009, le Conseil d'administration et le Comité administratif ont tenu quinze rencontres. Des décisions importantes ont été prises, pour n'en nommer que quelques-unes :

- Les programmes de bourses et de soutiens financiers ont été révisés et actualisés.
- Deux centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (Gabrielle-Major et L'Intégrale) ont reçu un soutien au démarrage de la recherche en établissement, pour une somme de 60 000 \$ chacun, sur une période de trois ans.
- Un soutien à la démarche méthodologique a été accordé à M^{me} Julie Ruel, agente de recherche, de planification et de programme au Pavillon du Parc.
- Sept bourses d'études ont été remises à des étudiants (es) au cours de l'année.
- Le *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey* a été remis au Pavillon du Parc.
- Mise à jour des orientations et de l'organisation de la vie scientifique du CNRIS.
- Présentation du *Prototype* de la future revue du CNRIS et soutien financier pour la première phase de la revue.
- Désignation de quatre nouveaux administrateurs au Conseil d'administration.
- Adoption du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des évaluateurs du CNRIS.

Tous les administrateurs du Conseil d'administration du CNRIS ou tous les évaluateurs sont tenus de respecter les principes d'éthique prévus par la loi et le Code d'éthique et de déontologie adopté à la réunion ordinaire du Conseil d'administration, le 23 octobre 2008.

Ce document se divise en sept parties : la mission du CNRIS, son but et ses valeurs, les dispositions générales dans lesquelles on retrouve le champ d'application et les définitions, les devoirs et les obligations des membres, le Comité administratif, ses engagements, la diffusion du code, son entrée en vigueur et ses modifications, les mécanismes d'application, l'affirmation de discrétion et finalement la déclaration des intérêts.

Nouveaux membres au Conseil d'administration



◀ *M^{me} Danielle Chrétien, conseillère au développement de la recherche et de la formation à l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI)*



M^{me} Jo-Ann Lauzon, directrice générale de la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement ▶



◀ *M. Gilles Cloutier, directeur recherche, enseignement et qualité au CSDI de la Mauricie et du Centre-du-Québec*



M. Hugues Matte, directeur général adjoint, mission universitaire, Développement du partenariat et des communautés au Centre de Santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale ▶

Comité administratif

L'assemblée générale, tenue en septembre 2009, a adopté les modifications proposées aux orientations et à la vie scientifique du CNRIS par le Conseil d'administration. Par certaines de ces modifications, l'Assemblée générale a confié au Comité exécutif, devenu Comité administratif, la responsabilité nouvelle d'étudier et de décider de l'octroi de subventions qui ne s'insèrent pas dans un processus de concours. De plus, sa responsabilité en matière de réflexion sur les orientations du CNRIS et de l'émergence de nouveaux programmes de soutien s'est vue confirmée comme par le passé.

Les membres du Comité administratif se sont réunis à quelques reprises pour des rencontres de travail dans le but de réaliser un bilan de la recherche en déficience intellectuelle et dans le domaine des troubles envahissants du développement et de cerner les principales priorités de soutien à la recherche pour les prochaines années au Québec.

En tenant compte de l'évolution des travaux de recherche en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement et considérant les disponibilités financières du CNRIS, divers programmes de soutien ont été proposés aux étudiants de cycle supérieur et de premier (1^{er}) cycle, aux chercheurs universitaires ainsi qu'aux milieux de pratique. Au total, treize programmes de soutien ont été revus et proposés au Conseil d'administration. Tous ces programmes visaient l'une ou l'autre de ces orientations adoptées au cours de la dernière année :

- Renforcer le partenariat entre le milieu universitaire et le milieu de pratique, notamment dans l'optique de favoriser le développement d'une relève engagée en recherche et au sein du CNRIS.
- Maintenir des liens privilégiés avec les CRDI-TED et, en collaboration avec ces derniers, susciter le développement de nouveaux partenariats avec d'autres milieux d'intervention, tels que le milieu scolaire ou le milieu de la justice, par exemple.
- Influencer sur les orientations et les pratiques de recherche en DI-TED, en déterminant explicitement les thèmes, activités ou démarches de recherche soutenues financièrement par le CNRIS.
- Soutenir la croissance des infrastructures de recherche des équipes-CNRIS. Susciter la participation de nouveaux chercheurs et les échanges entre les chercheurs des différentes équipes.
- Élargir et préciser les critères relativement à l'admissibilité à un soutien financier du CNRIS (p. ex. étudiants de premier (1^{er}) cycle, chercheurs en établissement, financement triennal).
- Répartir équitablement le soutien financier accordé pour la recherche en déficience intellectuelle par rapport à celui visant la recherche sur les troubles envahissants du développement.

Comité administratif [suite]

De plus, le Comité administratif a pris diverses décisions lors de ses neuf réunions tenues au cours de la dernière année et transmis les diverses recommandations au Conseil d'administration :

Décisions

Attribution d'une aide financière dans le cadre du programme de soutien à la démarche méthodologique pour un mémoire ou une thèse à M^{me} Julie Ruel, doctorante à l'Université du Québec en Outaouais.

Attribution d'un soutien financier à la diffusion des résultats de démarches scientifiques à M^{me} Lucie Leclair-Arvisais, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction du développement de la qualité et de la recherche au Pavillon du Parc.

Octroi d'une subvention exceptionnelle, pour la tenue d'un colloque, dans le cadre d'une entente de soutien intervenue entre les centres regroupés Gabrielle-Major, Lisette-Dupras et de l'Ouest de Montréal

Octroi d'une subvention de démarrage pour soutenir le projet de chaire de recherche sur les identités et les innovations professionnelles en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de l'Université de Sherbrooke.

Attribution d'une bourse d'études à M^{me} Véronique Treillet en soutien à la réalisation d'un stage de recherche de troisième cycle.

Octroi d'une subvention exceptionnelle pour deux projets dans le cadre de l'entente de soutien intervenue entre les centres regroupés Gabrielle-

Major, Lisette-Dupras et de l'Ouest de Montréal et le CNRS.

Attribution d'une bourse de premier (1^{er}) cycle d'initiation à la recherche (stage d'été) de 5 000 \$, en quatre versements égaux de 1 250 \$, à M. François Sallafranque St-Louis pour l'année 2009.

Recommandations

De nouvelles orientations ont donné lieu à une re-fonte en profondeur des programmes de bourses et de soutien du CNRS durant l'exercice 2008-2009.

Programmes de bourses et de soutiens financiers 2008-2009

| | |
|---|----------------------------|
| • Bourse de recherche de troisième (3 ^e) cycle Bengt-Nirje | 10 000 \$ |
| • Bourse de recherche de troisième (3 ^e) cycle Peter-Zwack | 10 000 \$ |
| • Bourse (2) de recherche de troisième (3 ^e) cycle en déficience intellectuelle | 7 000 \$ |
| • Bourse (4) de deuxième (2 ^e) cycle ou de troisième (3 ^e) cycle sans thèse en déficience intellectuelle ou en troubles envahissants du développement | 5 000 \$ |
| • Bourse (5) d'initiation à la recherche (stage d'été) | 5 000 \$ |
| • Soutien à la réalisation d'un stage de 3 ^e cycle | entre 1 000 \$ et 3 000 \$ |
| • Soutien à la diffusion des résultats de travaux de recherche ou de démarches scientifiques | 1 500 \$ |
| • Soutien (5) à la démarche scientifique en milieu de pratique | 5 000 \$ |
| • Soutien à l'émergence de nouveaux chercheurs dans les domaines de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement | 5 000 \$ |
| • Soutien au développement de l'instrumentation dans les domaines de la Déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement | 6 500 \$ |
| • Soutien à l'élaboration d'une demande de subvention de type « développement d'infrastructure d'équipe » auprès d'organismes pourvoyeurs de fonds reconnus | 30 000 \$ |
| • Soutien au démarrage de la recherche en établissement | 60 000 \$ |
| • <i>Prix de reconnaissance Maurice-Harvey</i> Plaque commémorative | 500 \$ |

Participation aux activités des associations de recherche

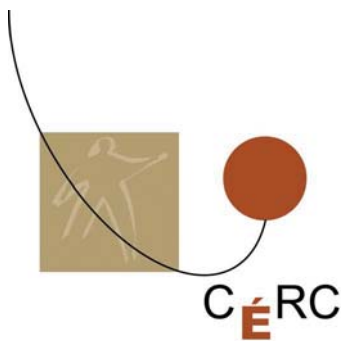
Le CNRIS participe et soutient divers organismes nationaux et internationaux qui font la promotion de la recherche ou qui ont comme mission la diffusion des connaissances.

Au plan national, le CNRIS a particulièrement collaboré avec la Revue Francophone de la déficience intellectuelle (RFDI) et aux colloques ou congrès organisés par la Fédération des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (FQCRDI-TED) ainsi qu'avec l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS). Nous avons également apporté une collaboration au Colloque « *Ensemble pour les TED... Un pas de plus!* » organisé par le CRDI de la Montérégie-Est par une conférence portant sur les conditions de partenariat. Nous préparons actuellement une participation importante dans le cadre du prochain Colloque de « *Ted sans frontières* » qui se tiendra à l'automne prochain, à Laval.

Le CNRIS participe également aux activités de l'AIRHM depuis plus de quatre ans par un soutien financier facilitant la présentation des communications des membres du CNRIS aux divers congrès ou journées d'études. De plus, le directeur du CNRIS est membre, pour l'année 2008-2009, du Conseil d'administration de l'AIRHM.

Le CNRIS est aussi membre de l'American Association on Intellectual and Developmental Disability (AAIDD) dont les objectifs sont la promotion des politiques sociales progressistes, de la recherche fondamentale et appliquée, des pratiques efficaces et de la reconnaissance des droits humains pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles.





Comité d'éthique de la recherche conjoint destiné aux CRDI-TED

Le mandat du CÉRC :

- Protéger la dignité et le bien-être des sujets de recherche
- Évaluer, modifier, approuver ou refuser toute proposition et toute poursuite de projet ou cesser toute recherche en cours, entrant dans son champ de compétence
- Contrôler périodiquement le déroulement d'un projet approuvé
- Organiser des activités de formation pour les chercheurs
- Agir à titre de comité consultatif (pour l'établissement ou les chercheurs, par exemple).

Sept membres réguliers composent le CÉRC et cinq membres suppléants :

Liste des membres durant l'année :

| Nom | Compétence – Profession | Rôle dévolu au CÉRC |
|------------------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| M. Stéphane Courtois | Professeur UQTR | Expertise en éthique |
| M. Robert Doré | Professeur UQÀM | Expertise scientifique sociale |
| M. Hubert Gascon | Professeur UQAR | Expertise scientifique sociale |
| M ^{me} Anne-Marie Hébert | Chargée cours UQTR | Expertise juridique |
| M. Mathieu Benoit | Usager d'un CRDI | Représentant du public |
| M ^{me} Monique Lamontagne | Parent maj. Inapte | Autre |
| M ^{me} Monique Nadeau | Conseillère enseignante | Autre |

Liste des membres suppléants durant l'année :

| Nom | Compétence – Profession | Rôle dévolu au CÉRC |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| M ^{me} Lise Bergeron | Parent maj. Inapte | Autre |
| M. Pierre-Yves Bonin | Professeur UQTR | Expertise en éthique |
| M. Jean-Claude Kalubi | Professeur U. Sherbrooke | Expertise scientifique sociale |
| M ^{me} Diane Morin | Professeure UQÀM | Expertise scientifique sociale |
| M ^{me} Anik Nolet | Coordonnatrice du CRIR | Expertise en droit |

Au cours de l'année 2008-2009, le Comité d'éthique de la recherche conjoint destiné aux CRDI-TED a tenu huit réunions plénières. Le comité a aussi procédé à l'évaluation de 21 nouveaux projets durant l'année. Aucun parmi ceux-ci, a nécessité le recours à un expert externe aux évaluations. Deux activités de formation ont été offertes aux membres.

En vertu de l'article 21 du *Code civil du Québec*, un projet de recherche qui porte sur un mineur ou un majeur inapte doit être approuvé et suivi par un comité d'éthique de la recherche (CÉR) désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Comme les activités de recherche qui se déroulent dans les CRDI impliquent souvent cette clientèle, ceux-ci se devaient de se doter d'un CÉR institué par le ministre, auquel sont aujourd'hui affiliés treize établissements.

Nouveauté de cette année, le CÉRC CRDI-TED accueille une nouvelle coordonnatrice, M^{me} Karoline Girard à l'emploi du comité depuis le 30 janvier 2009.

Par ailleurs, nous invitons les personnes concernées à prendre connaissance du nouveau mécanisme encadrant l'évaluation éthique et le suivi continu des projets multicentriques, mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), lequel est entré en vigueur dans tout le réseau de la santé et des services sociaux depuis le 1^{er} avril 2008.

(http://ethique.msss.gouv.qc.ca/site/fr_mecanismemlticentrique.phtml)

Enfin, nous vous rappelons qu'un calendrier répertoriant l'ensemble des activités concernant l'éthique en santé et services sociaux peut être consulté sur le site Internet de l'Unité de l'éthique du MSSS, à l'adresse suivante :

<http://ethique.msss.gouv.qc.ca/site/75.44.0.0.1.0.phtml>.

(Source : Karoline Girard, coordonnatrice du CÉRC/CRDITED)

Site Internet : www.cerc-crdited.ca

Programme de bourses d'études CNRIS 2008-2009

Le programme de bourses d'études vise à favoriser le développement des connaissances dans les domaines de l'intervention touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, de même que leur famille ou la communauté. Nous vous présentons nos lauréats de cette année :

La lauréate de la bourse de recherche de troisième cycle « Bengt-Nirje » de dix mille dollars (10 000 \$)



M^{me} Julie Mérineau-Côté, doctorante inscrite à l'Université du Québec à Montréal, est lauréate de la prestigieuse bourse de recherche de troisième cycle « Bengt-Nirje » de dix mille dollars (10 000 \$.)

Le projet de M^{me} Mérineau-Côté touche une étude de l'utilisation des mesures de contention auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle au Québec.

Les deux lauréates de la bourse de recherche de troisième cycle de sept mille dollars (7 000 \$) chacune en déficience intellectuelle

M^{me} Mélissa Clark, doctorante inscrite à l'Université du Québec à Montréal, est lauréate d'une bourse de recherche de troisième cycle de sept mille dollars (7 000 \$.).

Les objectifs visés sont :

1. Identifier les facteurs de risque pour chaque type de comportement agressif mesuré par la Modified Overt Aggressive Scale.
2. Explorer les facteurs de risque pour chaque type de comportements agressifs, différents et similaires chez les hommes et chez les femmes.



La lauréate d'une bourse de recherche de troisième cycle de sept mille dollars (7 000 \$)



M^{me} Véronique Treillet, doctorante inscrite à l'Université du Québec à Trois-Rivières est lauréate d'une bourse de recherche de troisième cycle de sept mille dollars (7 000 \$.).

Les objectifs visés sont :

1. La comparaison des différences individuelles dans le développement de la compréhension des émotions chez les enfants d'âge scolaire avec ou sans déficience intellectuelle.
2. La vérification des liens entre les variables compréhension des émotions, inhibition et régulation émotionnelle, selon un modèle intégratif structuré incluant les données empiriques les plus récentes.
3. Au cours de l'année 2008-2009, M^{me} Treillet a aussi obtenu une bourse d'études de 3 000 \$ en soutien à la réalisation d'un stage de recherche de neuf (9) crédits en conformité avec le dossier de présentation soumis et les exigences du programme de bourse.

Le lauréat de la bourse de recherche de troisième cycle (sans thèse) en déficience intellectuelle de cinq mille dollars (5 000 \$)

M. Marc-André Bernard, doctorant (Psy.D.), inscrit à l'Université du Québec à Montréal est lauréat de la bourse de recherche de troisième cycle (sans thèse) en déficience intellectuelle de cinq mille (5 000 \$.).

L'étude exploratoire vise à décrire les perceptions des mères qui vivent avec un fils ou une fille adulte ayant une déficience intellectuelle quant à l'avenir de leur enfant.

Quelles sont les préoccupations des mères, pourquoi ces mères ont-elles fait le choix de garder leur fils ou leurs filles à la maison et quelles sont leurs perceptions sur ce choix, quelles attitudes ont-elles vis-à-vis de la planification? etc.



Les lauréates de la bourse d'études de deuxième cycle en déficience intellectuelle ou en troubles envahissants du développement de cinq mille dollars (5 000 \$)



M^{me} Véronique Gamache, étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université de Sherbrooke est lauréate d'une bourse de cinq mille dollars (5 000 \$.).

Le projet de recherche tient compte du nombre grandissant ayant bénéficié du programme d'intervention comportementale intensive (ICI) pour tous les enfants ayant un trouble envahissant du développement et qui sont âgés de moins de six ans. L'étude portera sur l'évaluation de la qualité et de la fidélité d'implantation du programme ICI destiné aux enfants ayant un trouble envahissant du développement et tentera de mieux comprendre comment l'ICI est implantée afin d'améliorer les services offerts à ces enfants et de mieux répondre à leurs besoins.

M^{me} Valérie Caron, étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières est lauréate d'une bourse de cinq mille dollars (5 000 \$.).

Le projet de recherche de Mme Caron concerne l'inclusion des enfants présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement dans les milieux de garde réguliers québécois et l'objectif de ce projet est de réaliser un portrait de 25 milieux de garde touchant les pratiques inclusives qu'ils déploient.



Le lauréat de la bourse de premier (1^{er}) cycle d'initiation à la recherche (stage d'été) de cinq mille dollars (5 000 \$)



M. François Sallafranque-St-Louis, est étudiant au baccalauréat en psychologie à l'Université du Québec en Outaouais et son stage au Pavillon du Parc s'insère à l'intérieur du projet de Normand, Moreau, Ruel et Boyer (2009) qui a pour but de développer et de valider l'index des Barrières et des Accommodements (IBA), adapté au Revised Barriers et Accommodations Index (Rioux et collègues, 2003, 2009).

Soutien au démarrage de la recherche en établissement

Au mois de septembre 2008, le **CRDI Montérégie-Est** a présenté au CNRIS, une demande de soutien à la démarche de recherche en établissement pour un projet de développement d'une structure de recherche. Le Conseil d'administration du CNRIS a accepté de soutenir financièrement le projet, selon les normes du programme. Le centre recevra donc une somme de 60 000 \$ répartie sur trois années : 30 000 \$ la première année, 20 000 \$ la deuxième année et 10 000 \$ pour la troisième et dernière année de financement.

Le projet de développement de la structure de recherche touche plus particulièrement les troubles graves du comportement (TGC). Le centre vise par ce biais à s'assurer de l'efficacité et de la qualité des interventions auprès de la clientèle TGC autant que celle de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.

Une comparaison sera faite sur les effets de l'implantation des standards de pratique (analyse et intervention spécialisées en troubles graves du comportement) dans divers milieux résidentiels.

L'implantation (incluant la formation du personnel, l'aménagement des lieux physiques, la supervision, le « coaching » et le monitoring) est prévue selon un calendrier s'étalant sur trois ans ce qui permettra au centre d'obtenir des mesures comparatives dans ces divers milieux.

Les activités prévues pour les trois prochaines années sont les suivantes :

- Mesurer les effets de l'implantation des standards de pratique TGC en comparant les résultats (clients, personnel) de divers milieux résidentiels dont la mission est l'intervention intensive spécialisée auprès de la clientèle TGC (DI ou TED). Cette première étape vise les milieux qui reçoivent la clientèle à très grand défi. Dans les étapes subséquentes, l'intérêt sera dirigé vers l'ensemble de la clientèle TC et TGC de l'établissement afin d'insister sur les moyens de prévention à mettre en place.
- L'établissement prévoit un poste d'agent de recherche permanent. Le Conseil d'administration du centre est très impliqué et informé. Il veut assurer un suivi des activités de recherche sur une base régulière.
- Le CRDI Montérégie Est possède un centre de documentation reconnu et abrite le Centre national d'apprentissage Maurice-Harvey. De plus, le centre est associé à la direction de la gestion des connaissances et de la recherche de l'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie.
- Le CRDI Montérégie-Est entreprendra une large opération de diffusion des résultats de recherche auprès de l'ensemble de son personnel et de ses partenaires.

Le CNRIS est fier de soutenir les initiatives du **Centre de réadaptation Montérégie-Est**, un centre reconnu pour sa participation à diverses activités de recherche et de développement au Québec.

Au mois de mai 2008, le **CRDI Gabrielle-Major** a présenté au CNRIS, une demande de soutien à la démarche de recherche en établissement pour un projet de développement d'une structure de recherche. Le Conseil d'administration du CNRIS a accepté de soutenir financièrement le projet, selon les normes du programme. Le centre recevra donc une somme de 60 000 \$ répartie sur trois années : 30 000 \$ la première année, 20 000 \$ la deuxième année et 10 000 \$ pour la troisième et dernière année de financement pour le projet suivant : *Les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et le système pénal : Élever nos standards de pratique dans une perspective intersectorielle*

Le CRDI-GM dispose actuellement de trois leviers principaux : la Table de concertation déficience intellectuelle-justice de Montréal; le Comité

de la Fédération des CRDI sur les standards de pratique dans le champ de la justice; le partenariat avec l'équipe de recherche DI, TED et intersectorialité.

La programmation de recherche vise à alimenter la réflexion quant au rôle et aux responsabilités du CRDI-GM et des intervenants dans le processus pénal, vis-à-vis les clients, les proches, les partenaires, les acteurs du milieu de la justice et de la sécurité publique. Chacun des projets de recherche devrait fournir une meilleure compréhension des problématiques à l'œuvre afin de définir une position sur le plan des actions et des interventions à mener en concertation avec les autres acteurs impliqués.

Le CNRIS est fier de soutenir les initiatives du **Centre de réadaptation Gabrielle-Major**, un centre reconnu pour sa participation à diverses activités de recherche et de développement au Québec.

Remise du *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey 2009*

Le jeudi 12 mars 2009, le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS), a décerné le *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey 2009* au Pavillon du Parc à Gatineau et a remis au lauréat, une somme honorifique de 500 \$ ainsi qu'une plaque commémorative pour un projet novateur axé sur la transition lors de la première rentrée scolaire.

Le *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey* est une initiative du CNRIS qui vise à rendre hommage à la mémoire de M. Maurice Harvey, un homme engagé dans le développement de la recherche en déficience intellectuelle. Ce prix de reconnaissance vient encourager le développement de démarches structurées de créativité dans le secteur de l'intervention par les centres de réadapta-

tion en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement.

Le projet soumis par le Pavillon du Parc : *Carte routière vers le préscolaire : Guide pour soutenir une transition de qualité des enfants ayant des besoins particuliers*, a été présenté par M^{me} Julie Ruel, agente de planification, de programmation et de recherche. Ce projet est le fruit d'une collaboration intersectorielle réalisée notamment en partenariat avec M. André Moreau, de l'Université du Québec en Outaouais, M^{mes} Lise Bourdeau et Nathalie Lehoux de la Commission scolaire Au-Cœur-des Vallées et de plusieurs collaborateurs des milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et des parents.



◀ De gauche à droite : M^{me} Julie Ruel, agente de planification, de programmation et de Recherche au Pavillon du Parc, MM. Thierry Boyer, directeur général du Pavillon du Parc, Claude Belley, président du CNRIS et Daniel Boisvert, directeur du CNRIS.

Félicitations au Pavillon du Parc !

La Carte routière : Guide pour soutenir une transition de qualité des enfants ayant des besoins particuliers se présente sous le format d'un livre électronique (Cédérom et site Internet). Elle est un recueil de stratégies et d'outils qui ont été co-construits, répertoriés et regroupés afin de soutenir la planification d'une transition de qualité lors de la première rentrée scolaire. Elle est destinée autant aux enfants, leurs familles, les différents intervenants des milieux scolaires, de la santé et des services sociaux, qu'aux services de garde 0-5 ans. Elle constitue une des retombées d'un projet de recherche-action intersectorielle financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) et porté conjointement par les réseaux MELS-MSSS (ministère de la Santé et des

Services Sociaux) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO). *La carte routière* a été développée spécialement pour tous les enfants dont la rentrée scolaire constitue un enjeu important au regard de leur adaptation et de celle des milieux qui les accueillent, incluant les enfants ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

La Carte routière s'inscrit dans une vision intersectorielle des services où l'intégration et la participation sociales ne peuvent être garanties sans une contribution des différents réseaux de services, des personnes et de leurs familles. *La Carte routière* appelle à la gestion conjointe d'une transition importante : la transition vers le préscolaire.

MM. André Moreau, un des collaborateurs au projet, ►
Thierry Boyer, directeur général et M^{me} Julie Ruel, agente
de programmation, de planification et de recherche au
Pavillon du Parc



Activité de financement

Tournoi de golf - Édition Trois-Rivières 2008

Une éclatante réussite !

Le jeudi 11 septembre 2008, sous un soleil radieux, se tenait la 13^e édition du tournoi de golf bénéfique au profit du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale, sur le magnifique terrain du K-8-EB à Trois-Rivières.

Un événement rassembleur pour la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle où tous les décideurs des vingt-trois établissements du Québec tenaient leur réunion annuelle à Trois-Rivières.

Le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec, en colla-

boration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, a généreusement accepté la responsabilité de l'organisation du tournoi de golf bénéfique.

Leur importante contribution a permis d'amasser une somme de 43 960 \$.

Le CNRIS tient à souligner sa reconnaissance au CSDI de la Mauricie et du Centre-du-Québec et au Comité organisateur dont les efforts soutenus ont largement contribué à faire de cet événement un SUCCÈS!



◀ De gauche à droite: MM. Claude Belley, président du CNRIS, Daniel Boisvert, directeur du CNRIS, Sylvain Délisle, Université du Québec à Trois-Rivières et Jean-Marie Bouchard, président de la Fédération québécoise des CRDI. Toute une équipe!

Bilan financier

Exercice terminé le 31 mars 2009

| | Budget | Réel |
|--|------------------|-------------------|
| Revenus | | |
| Cotisations des membres | 304 431 | 304 431 |
| Cotisations exceptionnelles | 115 159 | 121 742 |
| Tournoi de golf et dons | 50 000 | 41 790 |
| | 469 590 | 467 963 |
| AUTRES | | |
| Intérêts | 12 000 | 16 507 |
| Dons | - | - |
| | 12 000 | 16 507 |
| SOUS-TOTAL | 481 590 | 484 470 |
| TOTAL | 481 590 | 484 470 |
| Dépenses membres | | |
| Subventions et bourses | 120 000 | 169 950 |
| Honoraires de gestion | - | - |
| Loyer | 4 000 | 2 750 |
| | 124 000 | 172 700 |
| SOUS-TOTAL | 124 000 | 172 700 |
| AUTRES : | | |
| Subventions et bourses | 230 500 | 101 027 |
| Salaires et avantages sociaux | 37 000 | 32 756 |
| Assurances | - | 930 |
| Frais de déplacement et de représentation | 10 000 | 13 356 |
| Papeterie et fournitures de bureau | 6 000 | 7 236 |
| Télécommunications | - | 770 |
| Formation | - | 3 328 |
| Publicité | 5 000 | 32 |
| Honoraires professionnels | 9 500 | 4 001 |
| Intérêts et frais bancaires | - | - |
| Publication | 15 000 | 6 301 |
| Amortissement des immobilisations | - | 3 628 |
| | 313 000 | 173 365 |
| SOUS-TOTAL | 313 000 | 173 365 |
| TOTAL | 437 000 | 346 065 |
| Excédent des revenus sur les dépenses | 44 590 \$ | 138 405 \$ |

